

Département des ARDENNES

2020/43

Arrondissement de VOUZIERS

**Communauté de Communes de l'Argonne
Ardennaise**

Paraphe : **BS**

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DB2020/21

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 21

Votants : 22

POUR : 20 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Benoit SINGLIT

Date de la convocation : 22/09/2020

M. Pierre DEMISSY est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Danielle ANDREY(arrivée à 18h10), Nadège LAMPSON, Françoise PAYEN, Mr Roland CANIVENQ, Pascal COLSON (arrivé à 18h15), Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY (arrivé à 19h20), Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Olivier GODART, Pierre LAURENT CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Léopold-Désiré NANJI, Pierre POTRON, Jean-Pol RICHELET, Benoit SINGLIT, Vincent THIERION, Bruno VALET.

Représenté : M. Jean DE POUILLY a donné pouvoir de vote à M. Michel MEIS.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15/06/2020

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 15/06/2020 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 15/06/2020.

Le Président,

